



Joint Public Advisory Committee (JPAC)
Comité Consultivo Público Conjunto (CCPC)
Comité consultatif public mixte (CCPM)

Le 22 août 2005

Monsieur Stéphane Dion
Ministre de l'Environnement du Canada

Monsieur Jose Luis Luege Tamargo
Ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles du Mexique

Monsieur Stephen L. Johnson
Administrateur de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis

Messieurs les Ministres,

Le Comité consultatif public mixte (CCPM) a reçu copie de la note de service que le Secrétariat vous a transmise, le 5 août dernier, afin de vous faire part de son intention d'établir un rapport, en vertu de l'article 13 de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), sur des études de cas relatives à l'évaluation des impacts environnementaux transfrontaliers (EIET).

Les membres du CCPM m'ont demandé de vous faire part de leur enthousiasme à l'égard de cette initiative du Secrétariat, et de vous convier à y apporter votre appui.

Dans le cadre d'avis déjà formulés aux membres du Conseil et de plusieurs conversations que nous avons tenues avec eux au cours des séances annuelles à huis clos, nous avons souligné l'importance d'en arriver à un accord en matière d'EIET. Les propositions et objectifs qu'ont récemment énoncés le Canada, le Mexique et les États-Unis en vue d'entamer les activités visées par le Partenariat pour la sécurité et la prospérité font également mention de l'importance d'un tel accord. Cette démarche apporte une dimension essentielle à l'application des dispositions du paragraphe 10(7) de l'ANACDE, et comme le mentionne la note de service du Secrétariat, le rapport en question permettra d'éclairer et de compléter les travaux qui s'y rapportent.

Tout en convenant de la pertinence des études de cas envisagées, le CCPM est confiant que le Secrétariat fera preuve de compétence et de pondération en établissant ce rapport. En évaluant la portée des projets qui feront l'objet de ces études de cas, nous aimerions toutefois qu'il tienne compte de l'expérience acquise par les peuples autochtones relativement aux questions transfrontalières dont traitera le rapport.

Le CCPM serait heureux d'apporter son aide au Secrétariat de quelque manière que ce soit au cours de ce processus, notamment en nommant un membre pour siéger au comité consultatif qui guidera l'établissement du rapport.

Vous remerciant à l'avance de l'attention que vous porterez à la présente, je vous prie d'agréer, Messieurs les Ministres, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jane Gardner', with a long horizontal flourish extending to the right.

Jane Gardner
Présidente du CCPM pour 2005

c.c. : Représentants suppléants
Membres du CCPM
Secrétariat de la CCE